



## Conseil économique et social

Provisoire

25 août 2009

Français

Original : anglais

---

### Session de fond pour 2009

Débat consacré aux activités opérationnelles

#### Compte rendu analytique provisoire de la 23<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, New York, le mercredi 15 juillet 2009, à 10 heures

*Président :* Mme Gallardo Hernández (Vice-présidente) ..... (El Salvador)

### Sommaire

Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement

a) Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil (E/2009/103, A/64/75-E/2009/59, E/2009/61, E/2009/68, E/2009/75, E/2009/76 et E/2009/85)

c) Coopération Sud-Sud pour le développement

*Allocution d'ouverture et déclaration liminaire du Secrétaire général adjoint*

*Table ronde thématique : « La crise économique, la crise alimentaire et la crise des changements climatiques et leurs incidences sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : le rôle de l'appui apporté par le système des Nations Unies aux efforts déployés par les pays »*

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un memorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

09-43993 (F)



*En l'absence de Mme Lucas (Luxembourg),  
Mme Gallardo Hernandez (El Salvador), Vice-  
présidente, assume la présidence.*

*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement**

- a) **Suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil** (E/2009/103, A/64/75-E/2009/59, E/2009/61, E/2009/68, E/2009/75, E/2009/76 et E/2009/85)
- c) **Coopération Sud-Sud pour le développement** (A/63/39)

1. **La Présidente**, ouvrant le débat consacré aux questions opérationnelles, dit que l'ordre du jour présente une occasion opportune de réfléchir à la manière dont le système des Nations Unies peut aider les pays à faire face aux crises multiples qu'ils confrontent tout en continuant de poursuivre leurs priorités nationales et les objectifs de développement convenus sur le plan international. Comme cela a été souligné par la récente Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son impact sur le développement, la crise mondiale ne doit pas servir d'excuse pour se dérober aux engagements pris précédemment.

2. Les principes et lignes directrices claires établis par l'Assemblée générale à l'occasion de l'examen triennal complet des activités opérationnelles, qui ont mis en relief la valeur de la nature universelle, neutre, multilatérale et volontaire du système des Nations Unies, doivent orienter le soutien que le système apporte aux pays bénéficiaires de programmes. L'une des principales tâches du Conseil pendant le présent débat consiste à assurer que le système des Nations Unies continue à progresser dans la mise en oeuvre de l'examen triennal complet tout en relevant des défis nouveaux. L'accent sera mis en particulier sur le système des coordonnateurs résidents, le financement, les ressources humaines au niveau des pays et la simplification et l'harmonisation des procédures du système des Nations Unies.

3. Le projet de résolution concernant les activités opérationnelles dont le Conseil est saisi donne des orientations claires concernant un système des Nations

Unies axée sur l'action, et l'orateur espère qu'il sera adopté rapidement.

4. **Le Secrétaire** fait observer que puisque la seizième session du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud a été reportée à janvier 2010, l'examen de son rapport aura lieu à la prochaine session de fond du Conseil 2010.

### **Allocution d'ouverture et déclaration liminaire du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales**

5. **M. Sha Zukang** (Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales) dit que les crises auxquelles le monde fait face actuellement risquent de compromettre la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international. La communauté internationale doit saisir l'occasion pour réexaminer ce qui a été oublié ou négligé ; procéder à des changements systémiques qui reflètent des arrangements plus équitables ; mettre au point des solutions créatrices aux fins d'une réalisation des objectifs au moindre coût ; et examiner des mesures assortis de délais exécution pour la réalisation des priorités. Comme la Table ronde thématique le montrera, le système des Nations Unies a accompli des progrès considérables dans ses efforts en faveur du renforcement de la cohérence et de l'harmonisation des opérations au niveau des pays tout en réduisant les coûts de transaction pour les partenaires.

6. Le Secrétariat a établi six rapports pour le débat consacré aux activités opérationnelles. Le premier rapport met en relief les progrès accomplis et les obstacles rencontrés pendant les deux dernières années dans la mise en oeuvre des recommandations découlant de l'examen triennal complet des activités opérationnelles. Des progrès notables ont été accomplis en ce qui concerne l'incorporation d'acteurs plus nombreux dans la gestion des activités opérationnelles, la planification au niveau des pays, le renforcement de la présentation mutuelle de comptes dans le cadre du système des coordonnateurs résidents et dans la promotion de la prise en charge des programmes par les pays. En revanche, il demeure indispensable de redresser le déséquilibre entre les ressources de base et les autres ressources, de renforcer le soutien apporté à la capacité de développement et à la coopération Sud-Sud et en ce qui concerne la transition des secours au développement,

et d'assurer une plus grande homogénéité dans la qualité des cadres de l'aide au développement.

7. Le deuxième rapport examine le soutien apporté par le système des Nations Unies au fonctionnement du système des coordonnateurs résidents et les multiples fonctions qui lui incombent. Il recommande aux organismes des Nations Unies d'apporter au système des coordonnateurs résidents un soutien plus solide, mieux coordonné et plus transparent et souligne qu'il faut élaborer des méthodes permettant d'évaluer les avantages et coûts réels de la coordination.

8. Le troisième rapport décrit les problèmes posés par l'existence de politiques et de procédures multiples en matière de ressources humaines dans le système des Nations unies pour le développement au niveau des pays. Il souligne qu'il faut procéder à un examen stratégique des politiques en matière de ressources humaines afin de mieux répondre aux besoins des pays bénéficiaires des programmes. Il est urgent de maintenir un ample réservoir de candidats pour les postes de coordonnateurs résidents.

9. Le quatrième rapport présente une analyse statistique globale du financement des activités opérationnelles pour le développement et met en relief le déséquilibre persistant entre les ressources de base et les autres ressources et la forte dépendance d'un nombre limité de donateurs.

10. Le cinquième rapport, examinant l'évolution du financement de la coopération pour le développement, signale l'importance croissante de la coopération Sud-Sud, des banques de développement régionales et des fonds mondiaux (dans les domaines de la santé et de l'environnement). La crise économique exerce des pressions sur les budgets de l'aide et souligne l'importance cruciale qu'il y a à appuyer les pays en développement les plus pauvres et les plus vulnérables.

11. Le sixième rapport décrit les mesures prises par les conseils d'administration des fonds, programmes et institutions spécialisées pour harmoniser les politiques de recouvrement des coûts, rationaliser la présence des organismes des Nations Unies au niveau des pays, et simplifier et normaliser les règles, activités et modèles commerciaux. Alors que des progrès majeurs ont été accomplis dans tous les trois domaines, les procédures du système des Nations Unies demeurent complexes et il faut une plus grande harmonisation.

12. L'orateur termine en notant que la cohérence est plus grande si tous se rendent compte qu'il faut une action unifiée des Nations Unies face aux problèmes nationaux. Les difficultés confrontées par le monde sont une raison suffisante pour amener les organismes des Nations Unies à travailler ensemble plus vigoureusement et plus efficacement.

*La séance a été suspendue à 10 h 40 et reprise à 10 h 45.*

**Table ronde thématique : « La crise économique, la crise alimentaire et la crise des changements climatiques et leurs incidences sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement : le rôle de l'appui apporté par le système des Nations Unies aux efforts déployés par les pays »**

13. **La Présidente** dit que la crise économique et financière aggrave les problèmes posés par la crise alimentaire mondiale et le changement du climat et compromet la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans les délais. Les pays en développement qui sont fortement tributaires des envois de fonds, des exportations et de l'aide étrangère et qui manquent de la capacité et des ressources nécessaires sont les plus durement touchés par les effets combinés de ces crises.

14. À la récente Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale, les États Membres ont proposé une extension du système d'action globale face aux crises en vue de soutenir des stratégies de développement nationales grâce à une approche coordonnée au niveau des pays. Cette action doit être dirigée par les pays bénéficiaires des programmes, atténuer les vulnérabilités et renforcer la prise en charge nationale. Face à la crise alimentaire, les organismes des Nations Unies ont collaboré étroitement dans le cadre d'action global de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de l'alimentation ; ils organisent également leurs activités autour d'une série de questions primordiales mis en relief dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

15. La Table ronde mettra l'accent sur la manière dont le système des Nations Unies peut aider les pays à surmonter ces crises tout en maintenant leur élan vers la réalisation des priorités nationales de développement et des objectifs de développement convenus sur le plan international.

16. **M. Reyes** (République dominicaine) dit que l'économie de son pays s'est développée rapidement pendant 20 ans, accusant un taux de croissance de 8,4 pour cent durant la période 2005-2008, alors que le produit intérieur brut (PIB) par habitant a augmenté au rythme annuel de 4 pour cent depuis les années 1950. Toutefois, à la suite de la crise économique internationale, la croissance en 2009 ne devrait pas dépasser 3 pour cent, ce qui entraînera des conséquences négatives en matière de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Le chômage s'est accru 0,9 pour cent entre avril 2008 et avril 2009, bien que la croissance économique ait continué. La lutte contre la pauvreté et la faim est loin d'être terminée, non seulement parce que les secteurs les plus dynamiques de l'économie ne créent pas un nombre suffisant d'emplois, mais aussi, pour une bonne part, en raison des fortes disparités de revenus. Le coefficient de Gini de la République dominicaine est de 0,54 - proche de la moyenne pour l'Amérique latine et les Caraïbes, région du monde où l'inégalité est la plus importante. Étant donné la récente baisse des recettes de l'État, la capacité du pays à financer les dépenses nécessaires pour progresser vers la réalisation des OMD est désormais limitée.

17. Le changement du climat et les catastrophes naturelles qui l'accompagnent auront probablement des effets considérables en République dominicaine, dont l'infrastructure et l'agriculture ont déjà subi des dégâts importants, et qui a accusé des pertes économiques représentant 1,3 pour cent de son PIB à la suite du cyclone tropical Olga et de l'ouragan Nobel survenus vers la fin de 2007. De telles catastrophes compromettent sérieusement le développement durable du pays et la réalisation des OMD.

18. Le système des Nations Unies devrait tirer parti de ses capacités et de son leadership pour inciter les gouvernements et les institutions financières internationales à préserver la possibilité du développement durable reflété dans les OMD. Il faut plus de commerce - et de meilleure qualité, il faut des investissements plus nombreux - et de meilleure qualité, et des ressources accrues pour financer le développement, y compris l'aide publique au développement (APD), et des instruments de financement plus efficaces.

19. **Mme Heyzer** (Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)), parlant également en qualité de

coordonnatrice des commissions régionales, dit que pendant la période 1990-2004, 350 millions de personnes de la région de l'Asie et du Pacifique sont sorties de l'extrême pauvreté. La région dans son ensemble et sur la bonne voie en ce qui concerne la réalisation de l'OMD consistant à réduire de moitié la proportion de personnes dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté. Toutefois, à la suite de la crise économique, quelque 60 millions de personnes de la région risquent de retomber dans la pauvreté en 2009. S'agissant des OMD concernant la santé, au moins un tiers des enfants de la région sont sous-alimentés et quelque 240,000 mères meurent chaque année des complications de l'accouchement ou de la grossesse. Près de la moitié de la population manque d'installations d'assainissement dignes de ce nom, et plus d'un tiers de la population urbaine en augmentation vit dans des taudis. En Asie de l'Est, la proportion de pauvres est tombée de 80 pour cent à 18 pour cent entre 1981 et 2005, en raison des progrès spectaculaires accomplis par la Chine, et en Asie du Sud, de 60 pour cent à 40 pour cent. Toutefois en Asie du Sud, 600 millions de personnes vivent toujours avec moins de 1.25 dollar par jour. Le nombre de personnes touchées par des catastrophes naturelles était supérieur de plus de 50 pour cent à la moyenne mondiale, et les femmes sont 14 fois plus vulnérables aux catastrophes naturelles que les hommes. Étant donné la montée du chômage, 24,8 millions de personnes pourraient perdre leur emploi en 2009. Les plus vulnérables à cet égard sont les pauvres, les femmes travaillant dans le secteur manufacturier, les travailleurs occasionnels et les travailleurs agricoles, les jeunes et les personnes âgées ainsi que les immigrants peu spécialisés. On s'attend à ce que 40 millions de personnes additionnelles aient faim à la suite de la perte de revenus et du renchérissement des vivres, ce qui produira des effets durables sur les niveaux d'instruction, la santé, l'hygiène et l'assainissement. Alors que la croissance économique dans les pays de la région devrait être de 2,8 pour cent en 2009, il faudra une décennie pour surmonter complètement les conséquences de la crise.

20. La CESAP soutient ses États membres par des analyses stratégiques, des solutions et des activités de coopération technique. Elle sert de forum pour le dialogue régional, la concertation et le partage des solutions et de l'expérience, tout en encourageant le commerce par des améliorations apportées à l'infrastructure, au financement et à l'approvisionnement en énergie et en eau. Plus de 50 États membres ont

appuyé les réformes proposées dans la publication de la CESAP intitulée « Étude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique 2009 ». Par le biais de sa division du développement social, la CESAP encourage d'une société plus inclusive et des systèmes de protection sociale durables. Les recommandations émanant du dialogue de haut niveau organisé en décembre 2008 sur le thème « La crise alimentaire et énergétique et le changement du climat : remanier les plans de développement » constituent le cadre des mesures prises par les États membres face à la crise. À la cinquante-sixième session de la CESAP en avril 2005, les gouvernements ont décidé de mettre en œuvre des activités de coopération régionale Sud-Sud.

21. La CESAP collabore activement avec tous les organismes des Nations unies dans la région. Elle est engagée dans un partenariat tripartite avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et la Banque asiatique de développement pour surveiller les progrès accomplis dans la région vers la réalisation des OMD. Son rapport de 2009 examinera la crise économique et son incidence sur les OMD, y compris les effets du prix élevé des produits alimentaires et la vulnérabilité accrue des secteurs de la population et des pays plus faibles. La question de l'égalité des sexes et des analyses de l'autonomisation des femmes ainsi que des données ventilées par sexe seront présentes tout au long du rapport. Ce dernier contribuera à la proposition tendant à créer un mécanisme de surveillance de la vulnérabilité et de l'action correspondante chargé de promouvoir une coordination efficace de l'action multilatérale face à la crise en réunissant des informations de l'ensemble du système des Nations unies, y compris les fonds, programmes et institutions pertinents. Exerçant la présidence du mécanisme de coordination des commissions régionales des Nations unies, la CESAP a pris la tête des efforts dans la région de l'Asie et du Pacifique qui visent à améliorer la coordination entre les programmes de travail des organismes des Nations unies. Le mécanisme de coordination dispose de groupes de travail thématiques sur la faim et la réduction de la pauvreté, l'environnement, l'égalité des sexes, la santé, l'éducation, la gestion des catastrophes et la migration internationale qui tous ont pour but d'assurer la cohérence des politiques et de soutenir les équipes de pays des Nations unies.

22. La CESAP encourage également la croissance « verte » en forgeant des consensus et en partageant des

expériences au plan régional. Elle soutient la production et la consommation durables ainsi que l'efficacité écologique grâce à des projets pilotes et à l'intégration des principes de la croissance « verte » dans les plans nationaux de développement.

23. **M. de Mistura** (Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial (PAM)) se félicite de l'engagement pris à la récente réunion du G-8 d'investir 20 milliards de dollars dans la sécurité alimentaire et l'agriculture. Le PAM, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds internationale de développement agricole (FIDA), les trois organismes des Nations unies qui traitent de l'alimentation et de l'agriculture, sont prêts à faire leur part, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire. À la suite la hausse des prix des produits alimentaires, qui sont actuellement supérieurs de 20 pour cent au niveau normal, le PAM doit alimenter 106 millions de personnes additionnelles, notamment dans les zones urbaines. On compte 66 millions d'enfants d'âge scolaire sous-alimentés. La réduction des budgets des ménages et la malnutrition empêchent de nombreux enfants de fréquenter l'école, mais on compte d'ores et déjà des programmes de repas scolaires pour 60 millions d'enfants. La crise causée par les prix des produits alimentaires a été aggravée par des catastrophes dues au changement du climat dont le nombre de victimes est passé de 170 millions par an en 1980 à 250 millions à l'heure actuelle. En Éthiopie, pour les enfants nés pendant une période de sécheresse, le risque de malnutrition augmente de 36 pour cent, et au Kenya, de 56 pour cent. Il est manifeste que ces deux crises se répercutent sur la réalisation des OMD.

24. Le PAM a décidé d'adopter des mesures de surveillance afin d'identifier les changements prospectifs, et de souligner la sécurité alimentaire, et non seulement l'aide alimentaire. L'une de ses innovations consiste à acheter davantage de produits sur place en vue de stimuler l'agriculture. En Palestine, après que le prix des produits alimentaires de base eut augmenté de 70 pour cent, il a introduit un système de bons d'alimentation et un programme intitulé « Acheter pour le progrès » dans le cadre duquel il achète des vivres auprès des petits agriculteurs en vue de former des stocks de réserve à être utilisés dans le même pays. Les trois organisations qui traitent de l'alimentation et de l'agriculture et qui ont leur siège à Rome ont pu coordonner efficacement leurs opérations. S'agissant de la coordination pour l'ensemble du système des Nations

unies, l'orateur a vu, quand il était représentant spécial du Secrétaire général en Iraq pendant les trois années passées, comment les organismes des Nations unies peuvent travailler ensemble. Un nouveau programme qui sera introduit en Iraq en 2009 sous le nom « Des vivres pour la stabilité » améliorera le système de distribution de produits alimentaires, qui identifie les bénéficiaires sur la base des registres électoraux, mais qui doit désormais être ajusté afin d'atteindre les personnes nécessiteuses et de promouvoir l'agriculture locale.

25. **M. Dragnich** (Directeur exécutif pour le dialogue social, Organisation internationale du travail (OIT) dit que conformément au rapport annuel de 2009 sur la réalisation des OMD, les crises actuelles ont fortement compromis certains des progrès obtenus précédemment, notamment en ce qui concerne la réduction du nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, qui était tombé de près du tiers à 19 pour cent entre 1990 et 2004. En début d'année, la Banque mondiale a estimé que près de 50 millions de personnes vivant dans les pays en développement retomberaient dans une pauvreté abjecte. D'après la Banque asiatique de développement, la crise créera dans la seule région de l'Asie et du Pacifique 80 millions de personnes vulnérables additionnelles en 2009, et peut-être 130 millions de plus en 2010. Cette région, jadis connue pour ses « marchés en essor », représente la moitié des 50 millions d'emplois qui risquent de disparaître. D'après les estimations actuelles de l'OIT, même si une reprise commençait en 2009, la durée de la crise mondiale de l'emploi pourrait être de six à huit ans. Plus de la moitié de la main-d'œuvre mondiale, c'est-à-dire quelque 1,6 milliards de travailleurs, ont un emploi précaire et mal payé qui pourrait disparaître du jour au lendemain.

26. Le Pacte tripartite sur l'emploi mondial adopté par plus de 180 États membres de l'OIT ainsi que par leurs fédérations syndicales et associations d'employeurs vise à faciliter une accélération de la reprise. À sa conférence annuelle de 2008, l'OIT a adopté la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable, qui souligne la dimension sociale de la mondialisation et met en garde contre la répartition inégale des gains économiques. Le système multilatéral tout entier doit désormais réfléchir au type de mondialisation qu'il faut pour parvenir à un monde plus équitable, plus 'vert' et plus durable.

27. Grâce au Sommet mondial des Nations Unies de 2005, le premier des OMD contient désormais un but qui vise le plein emploi et un travail décent et productif pour

tous, en reconnaissance du fait que l'élimination de la pauvreté monétaire et de la pauvreté humaine exige un emploi digne de ce nom. L'OIT est pleinement engagé dans la réalisation de l'ensemble des OMD et attaché à la collaboration avec ses institutions partenaires et les pays donateurs destinée à les atteindre. Elle vient de se joindre à l'Équipe de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. En 2008, sa conférence annuelle a adopté un cadre de politiques destinées à stimuler la croissance économique et le progrès social dans les zones rurales. En sa qualité de Directeur exécutif pour le dialogue social, l'orateur a facilité les discussions entre les représentants des employeurs et les fédérations syndicales sur la création de synergies dans le domaine de l'emploi rural, par exemple en aidant à créer des industries de transformation des produits alimentaires dans le monde en développement où près du tiers des récoltes pourrissent ou sont infestées avant d'être transportées vers les marchés. En 2004, l'OIT a conclu un mémorandum d'accord avec la FAO avec laquelle elle collabore depuis des années dans les domaines de la pêche et de la sylviculture. Elle collabore également avec le programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et d'autres organismes dans le domaine du changement du climat dans le cadre de l'initiative des emplois verts, et avec le PNUD. En 2009, la Conférence internationale du travail a concentré son attention sur l'égalité des sexes et le VIH/sida, l'emploi étant une condition essentielle pour améliorer le bien-être à la fois des hommes et des femmes. En Afrique, l'OIT a été sollicitée par le PAM pour aider à mobiliser les entreprises de transport routier et les syndicats pour la lutte contre le VIH le sida dans les couloirs de secours.

28. Les avantages comparatifs du système des Nations Unies résident dans sa capacité à fournir une assistance aux États Membres en fonction des besoins qu'ils ont déterminés eux-mêmes, et dans que ONU-Habitat dans le domaine du logement urbain, avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) dans le domaine de la création de nouvelles entreprises et avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et de développement (CNUCED) en ce qui concerne la promotion de l'entrepreneuriat et la création de nouveaux emplois.

29. **Mme Faieta** (Coordonnateur résident des Nations Unies et Représentant résident du PNUD en El Salvador), accompagnant son exposé avec la projection d'une série d'images informatisées, dit que

bien que l'El Salvador soit le plus petit pays de l'Amérique latine, il compte une population de plus de 6 millions, à laquelle il faut ajouter 3 millions de nationaux vivants aux États-Unis. En conséquence, 17 pour cent du PIB du pays proviennent des envois de fonds. 46,4 pour cent des Salvadoriens vivent en dessous du seuil de pauvreté, et la moitié de la population active est au chômage. Le Salvador est en train de passer par une transition historique ; après 20 années de gouvernements de droite, un gouvernement de gauche est arrivé au pouvoir, résolu à faire avancer la réalisation des OMD. Les progrès du pays concernant les objectifs relatifs à la santé sont sur la bonne voie, et des avancées ont également été enregistrées en matière d'alphabétisation.

30. Ce qui est moins positif, c'est que l'abandon demeure un problème dans les écoles primaires. La pauvreté s'est accrue de 10 pour cent les deux dernières années, anéantissant 10 années d'efforts, et 30,000 emplois ont été perdus depuis septembre 2008. Le budget social du pays a stagné et les revenus des ménages sont en baisse, ce qui rend la santé et l'éducation moins abordables pour les familles.

31. On a créé un comité interministériel et une équipe spéciale chargés de soutenir les efforts du Gouvernement en faveur de la réalisation des OMD. On a accordé une attention particulière à l'éducation, puisque cela aura le plus grand impact sur la pauvreté à long terme. Le PNUD a soutenu le Gouvernement en l'aidant à mettre au point un modèle d'analyse des coûts et des données pour l'objectif 2 ; le PAM a aidé en renforçant les programmes de repas scolaires pour encourager la scolarisation ; le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a élaboré des politiques destinées à accroître les taux de réussite scolaire, l'accent étant mis sur les écoles manquées ; alors que l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a renforcé la capacité nationale grâce à des activités de formation.

32. Les principaux facteurs de succès de l'équipe de pays des Nations Unies en El Salvador ont été l'engagement du Gouvernement en faveur des OMD et la concentration des efforts de l'équipe sur les domaines où il jouit d'avantages comparatifs. La forte capacité technique du personnel des organismes Nations unies a été cruciale, de même que leur aptitude unique à mobiliser une variété de parties prenantes et de ressources. On envisage actuellement de créer une équipe locale des Nations Unies de soutien à la

réalisation des OMD coordonnée par le PNUD et chargée de lutter contre la pauvreté urbaine et de réaliser des progrès en matière de santé.

33. **M. Butler** (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)) dit que la baisse du prix des produits alimentaires ne signifie pas que les prix de revient de la production alimentaire mondiale aient diminué. Les prix des engrais demeurent élevés, et les agriculteurs rencontrent des difficultés en matière de crédit. L'instabilité des marchés se répercute également sur les décisions concernant les cultures à planter, ainsi que la capacité à entreposer et à transporter les produits alimentaires. La FAO était à l'avant-garde des mesures prises face à la crise alimentaire mondiale en créant le cadre une intervention mondiale interinstitutions dans le contexte du Cadre d'action global et de l'initiative de la FAO concernant l'envolée des prix des produits alimentaires.

34. Malgré les crises alimentaire, énergétique et financière, plusieurs pays ont accompli des progrès remarquables en matière de réduction de la faim, la FAO apportant un soutien indispensable en matière de politiques. En Éthiopie, ce soutien porte sur la gestion durable des terres et la conservation des écosystèmes naturels ; en El Salvador, sur l'agrosylviculture sur les terres en pente, l'amélioration de la production alimentaire, de l'entreposage et de l'hygiène des ménages ; en République dominicaine, sur l'amélioration de la gestion de l'eau, la productivité des cultures et de l'élevage ; et en Afghanistan, sur un projet de production laitière qui a augmenté cinq fois le revenu des familles participantes.

35. Le Ghana a résisté avec succès à la tendance mondiale à l'extension de la faim en réduisant sensiblement la sous-alimentation, mais la hausse de l'inflation et les secousses liées au climat ont inévitablement ralenti les progrès. Le PAM et la FAO conjugueront leurs efforts pendant la saison 'maigre' pour renforcer la sécurité alimentaire dans les régions septentrionales vulnérables du pays. Au Mozambique, l'un des pays pilote pour l'initiative « Unis dans l'action », on est en train d'exécuter avec succès des programmes interinstitutions destinés à créer des chaînes de valeur et des débouchés pour les associations d'agriculteurs. En République démocratique populaire lao, la capacité du Gouvernement à faire face à la grippe H1N1 a été renforcée par une équipe interinstitutions avec une contribution précieuse de la société civile.

36. La crise alimentaire mondiale aura des effets durables pour les pauvres, et mérite une attention qui n'est pas inférieure à celle que la communauté internationale consacre à la crise financière qui se trouve actuellement au centre des préoccupations. Les ramifications économiques, politiques et sociales d'une insécurité alimentaire prolongée représentent une menace grave pour la paix et la sécurité, comme le montrent les émeutes liées à la pénurie alimentaire survenus dans divers pays.

37. Les préparatifs du Sommet mondial de l'alimentation prévu à Rome en novembre sont actuellement en cours. Il s'agit de parvenir à un large consensus sur l'élimination rapide et définitive de la faim dans le monde, les politiques de sécurité alimentaire pertinentes et un système plus cohérent et plus efficace de gouvernance mondiale en matière de vivres.

38. **M. Skau** (Suède), parlant au nom de l'Union européenne, réaffirme que l'Union européenne s'attache à aider les pays en développement à atteindre les OMD et engage les autres donateurs à en faire autant. L'Union européenne prendra des mesures contracycliques ciblées pour protéger les pays et les groupes les plus vulnérables, tout en stimulant l'activité économique et l'emploi. Elle s'est également engagée à rendre l'aide plus efficace conformément aux principes du Programme d'action d'Accra. De même, elle poursuivra ses efforts destinés à promouvoir la bonne gouvernance, la stabilité et l'égalité des sexes, ainsi qu'une économie mondiale ouverte et des institutions mondiales plus efficaces et plus inclusives. Étant donné les crises actuelles, il est d'autant plus urgent d'atteindre les objectifs convenus concernant l'aide publique au développement (APD). L'orateur se félicite de pouvoir annoncer que la contribution collective de l'Union européenne a dépassé 49 milliards d'euros l'année précédente.

39. L'Union européenne fera sa part pour réduire les niveaux alarmants de la faim mondiale en s'employant à accroître les investissements dans l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'accent étant mis sur les petits exploitants et les femmes rurales. Elle se félicite des progrès accomplis en ce qui concerne le Partenariat mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ainsi que la récente initiative relative à la sécurité alimentaire lancée par le G-8. Elle s'est d'ores et déjà engagée à contribuer un milliard d'euros pour l'infrastructure de la sécurité alimentaire et le développement agricole mondial. Ces fonds profiteront directement à une série

de pays en développement ainsi qu'à des organisations non gouvernementales et internationales compétentes. Les organismes des Nations Unies doivent continuer à jouer un rôle central en aidant les pays en développement à s'attaquer aux problèmes mondiaux tout en encourageant un développement durable dans toutes ses dimensions. Il faut renforcer leur capacité à être unis dans l'action, et créer un mécanisme efficace pour surveiller l'impact des crises mondiales sur les pauvres.

40. **M. Ukec** (Soudan) dit que l'élimination de la faim, la promotion de la sécurité alimentaire et l'atténuation de la crise économique et du changement du climat doivent demeurer les priorités de l'ONU. Les pays donateurs n'ont pas respecté leurs engagements en matière d'APD malgré les progrès accomplis par les pays en développement. Par ailleurs, l'environnement financier international manque toujours de transparence et de stabilité. Dans ces conditions, il est essentiel de garantir que la croissance économique mondiale profite aux plus pauvres. La récession économique qui a commencé dans le monde développé menace d'arrêter la croissance économique et de marginaliser encore davantage les plus pauvres du monde, en compromettant les progrès accomplis vers la réalisation des OMD. Les institutions financières internationales doivent adopter des stratégies adéquates pour atténuer l'impact de la crise sur les pays les plus vulnérables. Bien qu'elles se soient engagées à renforcer leur cohérence, leurs efforts en faveur du développement demeurent fragmentés. En outre, l'APD a baissé, bien que la capacité d'absorption des pays en développement se soit accrue.

41. Il faut évaluer les pays développés non seulement en fonction de la mise en œuvre du consensus de Monterrey, mais également par rapport à leur progrès dans la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. L'OMD 8 représente une priorité pour les pays africains, y compris le Soudan. Il faut établir des repères clairs pour surveiller sa réalisation.

42. Toute solution durable à la crise alimentaire dépend d'un soutien international apporté à des politiques destinées à renforcer les filets de sécurité sociaux, et l'acheminement rapide et efficace de l'aide alimentaire.

43. **Mme Al-Taani** (Iraq) voudrait savoir ce que le PAM et le système des Nations Unies dans son ensemble sont en train de faire face à la crise causée par la tempête de sable en Iraq.



44. **M. Castro** (El Salvador) dit que la crise économique internationale actuelle a montré que même une baisse du produit économique de 1 ou de 2 pour cent peut entraîner des conséquences graves pour le commerce, l'emploi et le bien-être des sociétés. De même, le changement du climat se répercutera négativement sur des domaines comme la santé, l'économie, le tourisme et l'agriculture. Les pays en développement sont tributaires de l'augmentation du commerce et de l'investissement étranger direct pour leur croissance et sont particulièrement vulnérables aux effets du changement du climat, car ils n'ont pas les ressources nécessaires pour des efforts d'atténuation effectifs.

45. Face à ces défis, l'aide internationale doit être bien conçue et coordonnée. L'orateur voudrait savoir quels sont les engagements financiers que la communauté internationale est disposée à accepter pour répondre à ces problèmes et permettre la réalisation des OMD. Étant donné la crise économique, l'insécurité alimentaire et les effets du changement du climat, l'orateur se demande quel rôle de systèmes des Nations Unies et les institutions représentées au podium pourraient jouer dans l'examen de 2010 des progrès accomplis vers la réalisation des OMD, et s'il pourrait être nécessaire de réviser ces objectifs ou de réexaminer les efforts déployés à cet égard au niveau des pays.

46. L'orateur s'associe aux inquiétudes exprimées par Mme Faieta à l'égard de l'absence de progrès en El Salvador concernant l'objectif 2, l'éducation primaire universelle. Il fait observer qu'on a signalé à la récente Conférence internationale du travail que l'accroissement du chômage s'accompagne d'une prévalence accrue du travail des enfants. Il demande instamment au PNUD de mettre l'accent sur la création d'emplois conformément au Pacte mondial de l'emploi adopté à cette conférence, parce que la création d'emplois constitue un moyen important de créer des revenus et d'éliminer la pauvreté.

47. **Mme Schwabe-Hansen** (Norvège) souligne que les crises financières et économiques actuelles donnent l'occasion d'accélérer le processus de renforcement de la cohérence et de la coordination au sein de l'Organisation et entre ses activités et d'autres initiatives internationales, en particulier au niveau des pays. Elle prend acte des efforts déployés par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) à cet égard. Elle voudrait savoir si des progrès quelconques ont été accomplis vers la création d'un

système conjoint Banque mondiale/Nations Unies pour les interventions face aux crises au niveau des pays.

48. La crise actuelle ne doit pas servir de prétexte pour réduire le financement du développement. Toutefois, il serait utile que les donateurs disposent de plusieurs possibilités en ce qui concerne l'allocation de leur aide afin qu'ils puissent choisir les interventions les plus efficaces. L'orateur se demande ce que le système des Nations Unies fait actuellement au niveau des pays et au niveau mondial pour faciliter les décisions des donateurs concernant l'aide apportée aux pays.

49. Il serait utile de disposer de plus amples informations concernant l'établissement d'un mécanisme mondial chargé de surveiller les effets de la crise, y compris sur la manière dont il fonctionnerait dans la pratique. L'orateur demande à Mme Heyser des informations concernant la manière dont les commissions régionales peuvent coordonner leurs activités le plus utilement.

50. **M. Arias** (République bolivarienne du Venezuela) rappelle que durant les 10 dernières années, son Gouvernement a mis au point de nouvelles stratégies pour éliminer des problèmes comme la faim et la pauvreté, promouvoir le développement et mettre fin à l'exclusion sociale. Beaucoup de travail a été accompli en collaboration avec des pays animés du même esprit. Avec l'aide de Cuba et de l'UNESCO, l'analphabétisme a été éliminé ; et grâce également à l'aide apportée par Cuba, les indicateurs de santé et l'accès aux soins de santé primaire ont été améliorés nettement. Une grande partie des OMD, par exemple ceux concernant la faim ou la mortalité maternelle et infantile ont été atteints et les autres le seront ici à 2015.

51. L'orateur souligne que l'aide au développement demandée à juste titre aux pays développés doit venir s'ajouter à la coopération Sud-Sud. Les pays du Sud peuvent s'aider les uns des autres. Le Venezuela a bénéficié de l'aide apportée par Cuba et, en partenariat avec ce pays, aide actuellement la Bolivie dans ses efforts en faveur de l'élimination de l'analphabétisme. Son programme Petrocaribe a aidé les pays des Caraïbes à satisfaire leurs besoins en pétrole. Ce sont des exemples de la manière dont des initiatives régionales peuvent limiter les effets de la crise actuelle et renforcer la capacité et le développement locaux.

52. **Mme Phipps** (États-Unis d'Amérique) dit que sa délégation partage les inquiétudes exprimées à l'égard de l'insécurité alimentaire et se félicite de l'engagement

pris par les pays du G-8 à cet égard. Elle se demande si le modèle « Unis dans l'action » permettra effectivement de promouvoir le développement rural et l'agriculture et voudrait savoir comment le Conseil peut renforcer ses efforts destinés à promouvoir une coopération accrue en faveur de la sécurité alimentaire.

53. **M. Hani** (Commission arabe pour les droits de l'homme), se référant à la déclaration de M. de Mistura conformément à laquelle les efforts du PAM visent à pallier les vulnérabilités et à créer des capacités, dit que la fourniture de grandes quantités de blé étranger pourrait en fait entraîner des conséquences négatives pour la capacité locale. Il voudrait savoir si le transport de l'aide alimentaire fait intervenir et renforce les moyens de transports et les moyens logistiques locaux, quelle est la proportion de l'aide alimentaire fournie en nature et si elle est compatible avec le but consistant à renforcer la capacité locale.

54. L'orateur demande à Mme Heyser de préciser si les groupes et régions les plus vulnérables sont en fait ciblés par l'aide destinée à faciliter la réalisation des OMD. Il se demande si Mme Faieta pourrait indiquer quel est le rôle que le système des Nations Unies attribue à la société civile dans ses efforts visant à aider les pays à atteindre les OMD.

55. **M. Reyes** (République dominicaine) dit que l'initiative vénézuélienne Petrocaribe a apporté à la République dominicaine une aide de plus d'un milliard de dollars depuis son commencement. Cette aide est la bienvenue, mais l'orateur souligne qu'aucun pays ne peut à lui seul promouvoir le développement. Il demande instamment à toutes les nations libres de tenir leurs engagements à l'égard du développement et des OMD et engage également les nations du G-20 à tenir leur promesse tendant à augmenter le financement du commerce, car à l'heure actuelle les efforts ne suffisent pas pour assurer le développement durable.

56. **Mme Heyser** (Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique), parlant également en sa qualité de coordonnatrice des commissions régionales, dit que la réalisation des OMD est devenu une course contre la montre. Pour gagner cette course, la communauté internationale doit arrêter la diminution de l'aide au développement, jeter les bases d'une reprise rapide et saisir l'occasion en procédant à des réformes systémiques pour éliminer les obstacles aux progrès et leurs causes profondes. La communauté internationale

doit examiner non seulement les moyens de promouvoir l'augmentation de la richesse et la croissance, mais aussi les façons de gérer les risques et les vulnérabilités en vue d'empêcher les personnes de tomber dans la pauvreté.

57. Répondant à la représentante de la Norvège, l'orateur rappelle le mandat de coordination régionale du Conseil et sa collaboration avec l'équipe régionale dans la surveillance des progrès vers les OMD dans les pays de la région. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, il existe un rapport unique qui indique si les pays sont sur la bonne voie ou non et quels sont les efforts additionnels à déployer. En l'absence d'une capacité dans un domaine concret au niveau du pays, l'équipe de pays peut demander à la Commission régionale un soutien technique et tirer parti des ressources des institutions spécialisées et des données et analyses de la Commission. Au Myanmar par exemple, l'équipe de pays ne disposait pas de la capacité nécessaire pour entreprendre les travaux de statistique pour le bilan commun de pays, mais la Commission a pu fournir les services de statisticiens experts. Les enseignements tirés dans divers pays peuvent être partagés grâce aux efforts d'un groupe d'experts de haut niveau qui met en commun l'expérience des pays, par exemple en matière de relèvement d'après catastrophe et de développement à moyen terme. Dans ces domaines, la CESAP peut souvent aller au-delà des activités des institutions spécialisées, car elle est chargée d'appuyer tous ses États membres.

58. Un autre exemple est constitué par les activités transnationales, par exemple en matière d'énergie, de trafic des personnes et des marchandises, de l'infrastructure transfrontière, activités qui dépassent le mandat des plans-cadres des Nations Unies, qui concernent un pays particulier. Si on lui demande de le faire pour une question particulière, la Commission est à même de fournir aux besoins une aide précieuse et opportune à l'ensemble du système.

59. **M. de Mistura** (Directeur exécutif adjoint, Programme alimentaire mondiale) dit qu'un moyen de répondre à la gravité et la fréquence croissante des tempêtes de sable en Iraq pourrait être de créer une ceinture verte autour des villes affectées, par exemple à Bagdad. Toutefois, tout projet de cette nature devra être un programme conjoint : Iraq dispose de ressources financières, hydriques et humaines qui peuvent être utilisées à cette fin en coopération avec des partenaires internationaux et dans un arrangement de cofinancement.

60. L'orateur pense comme la représentante de la Norvège que les crises actuelles donnent l'occasion de renforcer la coopération, de garantir que le système des Nations Unies est uni dans l'action, et aide les donateurs à faire des choix appropriés dans l'allocation de leurs ressources. L'Équipe spéciale sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire est un exemple du système uni dans l'action. L'orateur pense qu'à l'avenir, les rapports sur différentes questions pourraient être réduits à un seul.

61. Répondant à la représentante des États-Unis d'Amérique, l'orateur dit que le modèle « Unis dans l'action » peut en effet être utilisé efficacement à plusieurs reprises ; si un seul organisme des Nations Unies agit pour le compte de tous, cela permet de réduire les coûts. La crise actuelle devrait constituer une incitation additionnelle à l'application accélérée de ce modèle. S'agissant de la question posée par le représentant de la Commission arabe pour les droits de l'homme, l'orateur souligne que le PAM contribue au renforcement de la capacité locale. Par exemple, les entreprises africaines locales de transport et de logistique sont invitées à transporter des vivres et d'autres marchandises et plus de 1,2 milliards de dollars ont été dépensés pour des achats effectués sur place.

62. **M. Dragnich** (Directeur exécutif pour le dialogue social, Organisation internationale du travail), répondant au représentant de la Commission arabe pour les droits de l'homme concernant le rôle de la société civile dans l'aide au développement fournie par l'OIT, dit que celle-ci est la seule institution des Nations Unies dont la structure comprend des représentants des employeurs et des syndicats. Les organisations d'employeurs et les syndicats collaborent étroitement en vue de promouvoir un secteur agro-industriel viable dans les pays en développement. En fait, l'OIT collabore étroitement avec de nombreux partenaires de la société civile.

63. L'OIT est un partenaire de la Commission sur la sécurité alimentaire mondiale de la FAO, et l'orateur souligne que les organisations internationales aussi bien que les États ont un rôle important à jouer en encourageant la sécurité alimentaire. L'OIT collabore également avec le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation. L'orateur note que le nombre croissant de citoyens ayant besoins d'une aide alimentaire reflète les pertes d'emplois ou l'absence de travail décent, problème qui se trouve au coeur des activités de l'OIT.

64. **Mme Faieta** (Coordonnateur résident des Nations Unies en El Salvador) souligne importance du concept

« Unis dans l'action » et la nécessité qu'il y a à maintenir voire augmenter l'aide financière. Elle fait observer que les pays à revenu moyen sont souvent oubliés par les donateurs, mais rappelle qu'elles sont également vulnérables car elles ont des poches de pauvreté importantes et la réduction de l'aide en faveur de la réduction de la pauvreté pourrait anéantir les progrès accomplis à ce jour.

65. Alors que les gouvernements disposent de certaines compétences techniques, l'aide spécialisée et concentrée que le système des Nations Unies est à même de fournir est précieuse. On peut tirer parti des enseignements tirés concernant l'utilisation du modèle « Unis dans l'action ». Par exemple, un coordonnateur résident dynamique peut se prévaloir de la compétence des autres institutions, même si celles-ci n'ont pas d'opérations dans le pays. Ainsi, l'orateur a eu recours aux conseils du Fonds international de développement agricole pour les questions concernant le développement rural.

66. En El Salvador, le système des Nations Unies exécute des programmes ciblés qui font intervenir plusieurs institutions et qui visent à renforcer la capacité agricole en vue de contribuer à la sécurité alimentaire. On s'est employé en particulier à aider les petits exploitants à accroître la production. Il est important d'encourager la création d'emplois, en particulier pour les jeunes ; cela serait un facteur important dans la réduction du niveau de la violence dans le pays. L'OIT et le PNUD ont établi un rapport sur le développement humain qui contient des propositions concernant la création d'emplois et qui souligne le lien entre le développement de l'infrastructure et la création d'emplois. En conséquence, le Gouvernement est en train d'exécuter un programme en collaboration avec ces organisations pour réduire le chômage urbain et renforcer l'infrastructure de la création d'emplois ; il cherche également à encourager les enfants à rester à l'école, ce qui augmenterait leurs chances de trouver un emploi. L'orateur pense comme le représentant du Venezuela que la coopération Sud-Sud est appelée à jouer un rôle important, mais réitère que cela est également le cas pour le système des Nations Unies, par exemple grâce au partage des pratiques optimales et des enseignements tirés.

67. **M. Butler** (Directeur général adjoint, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), dit que pour la première fois dans l'histoire récente, la sécurité alimentaire se trouve au centre de l'attention des

décideurs et de la presse. Cela donne aux pays l'occasion de demander au système des Nations Unies des comptes quant à la manière dont il relève ce défi. L'orateur note avec inquiétude que l'aide au développement de l'agriculture est tombé de quelque 18 pour cent à seulement 3 pour cent. Toutefois, il existe des signes d'une inversion de cette tendance. L'orateur réitère que les crises actuelles donnent l'occasion de renforcer la coopération et la cohérence. Il se félicite de la volonté renouvelée du secteur privé, des ONG et de la société civile de collaborer à cet effet.

*La séance est levée à 13 h 10.*